

# Création du registre communal pour veiller sur les personnes les plus vulnérables



À Chouilly, la solidarité est une valeur essentielle. C'est pourquoi la commune et le CCAS mettent en place, comme le prévoit la réglementation, un registre communal des personnes vulnérables.

Contrairement à certaines idées reçues, ce registre n'est pas une liste publique et son inscription est totalement facultative. Il s'agit d'un dispositif de prévention qui permet à la commune de prendre rapidement contact avec les personnes inscrites en cas de déclenchement d'une alerte (canicule, grand froid, crise sanitaire ou tout autre événement exceptionnel).

## ✘ Vos données sont protégées

Les informations recueillies sont strictement confidentielles, conservées de manière sécurisée par la mairie et utilisées uniquement dans le cadre des missions prévues par la loi. Seul un nombre limité d'agents habilités peut y avoir accès.

## ✘ Qui peut s'inscrire ?

Ce registre est ouvert :

- \* aux personnes de 65 ans et plus vivant à leur domicile ;
- \* aux personnes de 60 ans et plus reconnues inaptes au travail ;
- \* aux personnes en situation de handicap vivant à domicile.

## ✘ Un proche peut effectuer l'inscription

Un membre de la famille, un voisin, un ami ou toute personne bienveillante peut demander l'inscription d'un proche, à condition d'avoir obtenu son accord préalable.

✘ Ce registre est avant tout un outil de protection et de solidarité. Il nous permet de nous assurer, lorsque la situation l'exige, que les personnes les plus fragiles vont bien et, si nécessaire, de leur apporter conseils, orientation ou assistance.

✘ Vous avez des questions ? Vous hésitez à vous inscrire ou souhaitez obtenir des précisions sur le fonctionnement du dispositif ?

Les élus, les membres du CCAS et les services de la mairie restent à votre entière disposition pour vous expliquer ce plan communal, répondre à toutes vos interrogations et vous accompagner dans vos démarches.

Prendre soin de nos aînés et des personnes les plus vulnérables est une responsabilité collective.

Documents

[formulaire-inscription-plan-canicule.pdf](#)